BTS Year 1 Lessons

École Estienne

Adrien Méli

September 12, 2021

Contents

Avertissements	1
Bases de données	1
Week n°1	1
2.1. L'anglais dans le référentiel	1
2.2. Épreuve E2 (Unité 2) – Langue vivante étrangère anglais (Coefficient 2)	2
2.3. Le CECRL	
Références	3

Avertissements

- Les transcriptions britanniques proviennent du Longman Pronunciation Dictionary (Wells (2008)).
- Les transcriptions américaines sont sujettes à caution. Elles sont récupérées directement du dictionnaire de Carnegie Mellon University, mais l'algorithme que j'ai écrit pour la conversion en IPA est loin d'être entièrement fonctionnel. Vérifiez-les dans votre dictionnaire de prononciation favori.
- Les erreurs non repérées, tant sur la forme que sur le fond, sont de mon fait uniquement.
- Envoyez vos questions, suggestions, corrections et autres à l'adresse suivante : adrienmeli at gmail

1 Bases de données

2 Week n°1

2.1 L'anglais dans le référentiel

2.1.1 Utilisation de l'anglais par l'élève

En mobilisant la langue française ou à l'aide d'une langue vivante étrangère, [le titulaire du BTS] participe et/ou anime les réunions nécessaires à la réalisation du projet de communication. Il rend compte oralement et par écrit de l'avancée de ses études à son supérieur hiérarchique. Il apporte au client des conseils, des recommandations et des propositions de réalisation concrètes et cohérentes au regard de son projet de communication.

2.1.2 Compétences

L'anglais figure dans l'intitulé de la compétence C3 : "Communiquer sous forme écrite et orale y compris en anglais"

2.1.3 Sous-compétences

2.1.3.1 Sous-compétence C3.2 : Lire et/ou rédiger un compte rendu / document technique en français et en anglais. Objectifs :

- La lecture du document technique permet de dégager les points clés de manière univoque.
- Le compte rendu écrit est lisible et concis, respectant la langue (orthographe, grammaire).

2.1.3.2 Sous-compétence C3.4 : Présenter oralement un rapport en français et en anglais. Objectifs :

- L'expression orale est claire.
- Les messages sont concis et sans ambiguïté. Le temps alloué à la présentation est respecté.
- Le vocabulaire est pertinent et précis.

2.1.3.3 Sous-compétence C3.5 : Participer à un échange technique en français et en anglais. Objectifs :

- Les interlocuteurs sont écoutés et compris. Leurs propos sont analysés.
- Le vocabulaire, les échanges techniques avec les interlocuteurs sont compréhensibles.

2.1.4 Activités/tâches

La compétence 3 est mobilisée pour les activités :

- A1-T1 : Analyser la demande du client, le conseiller.
- A1-T5 : Participer à la constitution du dossier présenté au client et à son argumentation. (et en particulier analyser « les bases de données et les documents (en français ou en langue étrangère) fournis par le client »5)
- A4-T4 : Communiquer et rendre compte des activités menées, des mesures adoptées.

NB : pour les deux premières, la compétence est « faiblement mobilisée dans l'accomplissement de la tâche », mais elle l'est « fortement » pour la troisième.

2.2 Épreuve E2 (Unité 2) – Langue vivante étrangère anglais (Coefficient 2)

2.2.1 Finalités et objectifs

L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les activités langagières suivantes :

- compréhension de l'oral;
- expression orale en continue et en interaction.

2.2.2 Formes de l'évaluation

Contrôle en cours de formation, deux situations d'évaluation :

2.2.2.1 Première situation d'évaluation Évaluation de la compréhension de l'oral, durée 30 minutes maximum sans préparation, au cours du deuxième ou du troisième trimestre de la deuxième année.

→ M. Cattacin

- **2.2.2.2 Deuxième situation d'évaluation** Évaluation de l'expression orale en continu et de l'interaction en anglais pouvant être associée à la soutenance de stage et partagée avec l'épreuve U62, au cours de la deuxième année (durée indicative 5 + 10 minutes, pendant la soutenance).
- **2.2.2.2.1** Expression orale en continu (durée indicative 5 minutes) Cette épreuve prend appui sur trois documents en langue anglaise, d'une page chacun, qui illustrent le thème du stage ou de l'activité professionnelle et qui sont annexés au rapport : un document technique et deux extraits de la presse écrite ou de sites d'information scientifique ou généraliste. Le premier est en lien direct avec le contenu technique ou scientifique du stage (ou de l'activité professionnelle), les deux autres fournissent une perspective complémentaire sur le sujet. Il peut s'agir d'articles de

vulgarisation technologique ou scientifique, de commentaires ou témoignages sur le champ d'activité, ou de tout autre texte qui induit une réflexion sur le domaine professionnel concerné, à partir d'une source ou d'un contexte anglophone. Les documents iconographiques ne représenteront au plus qu'un tiers de la page.

Le candidat fera une présentation structurée des trois documents ; il mettra en évidence le thème et les points de vue qu'ils illustrent, en soulignant les aspects importants et les détails pertinents du dossier (cf. descripteurs du niveau B2 du CECRL pour la production orale en continu).

2.2.2.2.2 Expression orale en interaction (10 minutes minimum) Pendant l'entretien, l'examinateur prendra appui sur le dossier documentaire présenté par le candidat pour l'inviter à développer certains aspects et lui donner éventuellement l'occasion de défendre un point de vue. Il pourra lui demander de préciser certains points et en aborder d'autres qu'il aurait omis. On laissera au candidat tout loisir d'exprimer son opinion, de réagir et de prendre l'initiative dans les échanges (cf. descripteurs du niveau B2 du CECRL pour l'interaction orale).

2.3 Le CECRL

Niveau visé: B2

"Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités."

2.3.1 Prise de parole en continu

"Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités."

2.3.2 Interaction orale

"Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions."

3 Références

References

Wells, J. (2008). Longman Pronunciation Dictionary. Pearson Longman, London.